

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
COMMUNE DE
SAINT COSME EN VAIRAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DU MAIRE

N° 102/2025/R1

ARRETE ETABLISANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
Au titre de l'année 2026

Le Maire de Saint-Cosme-en-Vairais,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

Vu la délibération n° 2-2 du 17/02/2021 relative à la détermination des « ratios-promouvables »

Vu les lignes directrices établies par le Maire de Saint-Cosme-en-Vairais après avis du comité technique,

A R R E T E

ARTICLE 1

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2026** est établi comme suit :

AVANCEMENT AU GRADE DE : ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel	
THOMAS Marjorie	Adjoint administratif territorial	

Proportion Homme / Femme des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
5	2	5

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Homme / Femme des agents susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

ARTICLE 2

Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

ARTICLE 3

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

A Saint-Cosme-en-Vairais,
Le 16 décembre 2026
Le Maire,
Philippe RICHARD